

Droit au cœur :

Don d'organes, éthique et justice

Hôpitaux Universitaires Paris Centre site Cochin,

Mercredi 22 juin 2011 de 14h à 17h- Amphithéâtre Dieulafoy

La coordination des prélèvements d'organes et de tissus des Hôpitaux Universitaires Paris Centre site Cochin organise une table ronde-débat consacrée à la question du don d'organes et la justice, lors de la 11^{ème} Journée nationale de réflexion sur le don d'organes et la greffe.

Objectifs de la table ronde-débat :

- Contribuer à la réflexion sur le don d'organes et la justice et ses applications sur le terrain,
- Favoriser la discussion entre les différents acteurs du monde judiciaire et les professionnels de santé,
- Permettre des échanges avec le public sur les aspects médico-judiciaire dans le cadre du don d'organes et de la greffe,
- Lever les réticences sur le don d'organes et la greffe.

Sur une idée de Joséphine Cossart, coordinatrice hospitalière de prélèvements d'organes de Cochin, ont accepté de participer :

- Docteur Julien Charpentier, médecin réanimateur et médecin coordinateur du réseau de prélèvements Ouest francilien, Hôpital Cochin
- Monsieur Florent Boura, procureur, Tribunal de Grande Instance de Montargis
- Docteur Patrick Hertgen, médecin-chef adjoint du service départemental d'incendie et de secours du Nord
- Docteur Philippe Werson, médecin légiste, chef de service des Unités Médico-Judiciaires d'Evry
- Docteur Elisabeth Lepresle, médecin anesthésiste réanimateur, docteur en philosophie, membre de l'Agence de Biomédecine.

Le modérateur de la table-ronde débat sera le Professeur Denis Safran, chef du service d'anesthésie réanimation, médecin référent du prélèvement d'organes et de tissus de l'hôpital Européen Georges Pompidou, expert auprès de la Cour de Cassation, expert près de la Cour d'appel de Paris.

Le public de la table ronde-débat sera constitué de soignants, d'universitaires, de membres du personnel administratif hospitalier, de travailleurs sociaux, de membres d'associations, d'adolescents, de la Presse et de toute personne intéressée par le sujet.

Il s'agira d'analyser et d'évaluer, avec des professionnels, l'application et la compatibilité de la justice avec la réalité du terrain dans le cadre d'une démarche de prélèvement d'organe. Les problèmes posés par le prélèvement et la greffe, qu'ils soient de nature judiciaire, comme le respect des procédures d'autopsie seront envisagés.

En premier lieu, Joséphine Cossart présentera un cas clinique avec « une mort dite suspecte ».

Les différents acteurs apporteront ensuite un éclairage sur leurs rôles et leurs intérêts respectifs au regard du cas clinique.

Puis, seront envisagés les axes d'amélioration et les intervenants insisteront sur la nécessité de mieux faire connaître le don d'organes et la greffe au public.

Le Docteur Elisabeth Lepresle de l'Agence de Biomédecine, conclura la réunion en traitant des questions éthiques dans le cadre d'un prélèvement d'organes avec une « mort dite suspecte ».

Au cours de cette table ronde-débat les thèmes suivants seront abordés :

- Le concept de la mort encéphalique au regard de la notion de mort suspecte,
- La prise en compte du rôle des différents acteurs dans une telle démarche,
- La notion d'intérêt des acteurs,
- La question du devenir du corps au regard des problèmes médico-judiciaires.

La coordination hospitalière des Hôpitaux Universitaires Paris Centre Cochin espère que cette table ronde-débat, organisée lors de la 11^{ième} Journée Nationale de réflexion sur le don d'organes et la greffe, permettra un approfondissement sur le sujet encore assez mal connu de la position de la justice, et de lever ainsi les réticences sur la question du don d'organes.

Contact : Joséphine Cossart 01 58 41 30 59 (josephine.cossart@cch.aphp.fr)